



Généalogie mode d'emploi

Finistère

Penn-ar-Bed

LE DÉPARTEMENT

Et en Finistère ?

Les Archives départementales du Finistère conservent de très nombreux documents d'archives de toutes époques susceptibles d'alimenter vos recherches généalogiques.

Voici quelques incontournables pour bien entrer dans la recherche...



Les registres de l'état civil

Dans le Finistère, la collection débute en 1503. Ce sont cependant les XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles qui sont les mieux représentés.

Outre les informations consignés dans les actes, on peut également trouver en marge de ceux-ci de nombreuses mentions intéressantes pour la généalogie, notamment les reconnaissances d'enfants naturels, les adoptions (y compris par la Nation), les légitimations, les réconciliations d'époux, les divorces, les morts pour la France, les changements de noms...



Les dénombremments de population

Ils sont conservés depuis 1836 pour l'ensemble des communes du Finistère et renouvelés périodiquement. Bien que leur contenu et leur présentation varient sensiblement dans le temps, ils restent très faciles d'exploitation et livrent notamment pour chaque membre d'une même famille : son adresse, ses noms et prénom(s), son âge ou son année de naissance, sa filiation par rapport au chef de famille, sa nationalité, sa profession ou son état...

Les archives notariales

Si en Finistère certains documents remontent exceptionnellement à 1465, ce sont cependant les XVIII^e et XIX^e siècles qui sont les mieux représentés. Les actes des notaires font l'objet de collectes régulières par les Archives départementales. Conservés en «minutes» dans la sous-série 4 E, ils constituent, juste après l'état civil, une source riche et diversifiée sur la vie des familles et des individus.

Candidats au permis de conduire, colporteurs, débitants de tabac, détenus, douaniers, ecclésiastiques, élus locaux, enfants assistés, étrangers, gardiens de phares, Ingénieurs des ponts et chaussés, Instituteurs-trices, membres du corps préfectoral, militaires, militants politiques et syndicaux, nobles émigrés, nomades, réfugiés, résistants ... Les Archives départementales conservent également des milliers de notices, livrets ou dossiers individuels de toutes sortes. (*)

(*) Conformément à l'arrêté L 213-2 du Code du Patrimoine, tous ne sont pas immédiatement communicables au public



Les registres matricules

Ils couvrent les XIX^e et XX^e siècles et sont constitués des «états signalétiques et des services» des jeunes gens déclarés aptes au service national et intégrés à ce titre dans l'armée. On y trouve, pour chaque conscrit : son identité, sa filiation, son signalement, sa profession, ses résidences successives, son degré d'instruction, ses affectations militaires, le détail des ses services...

Pour en savoir plus

Certaines collections (état-civil, dénombremments, registres matricules) sont partiellement ou totalement numérisées et accessibles sur notre site internet. Pour bien démarrer, consultez nos aides thématiques, formulaires de recherche et base de données en ligne sur www.archives-finistere.fr

[http : biblio-
finistere
.cg29.fr](http://biblio-finistere.cg29.fr)

Conseil départemental du Finistère
Direction de la culture, du sport et de la jeunesse
BIBLIOTHÈQUE DU FINISTÈRE
Rue Anne Jacques Robert Turgot
29196 QUIMPER CEDEX
Tel : 02 98 95 88 12

Conseil départemental du Finistère
Direction de la culture, du sport et de la jeunesse
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
5 allée Bourde de la Rogerie
29196 QUIMPER CEDEX
Tel : 02 98 95 91 91

[www.archives-
finistere.fr](http://www.archives-finistere.fr)